



# Comité Régional de Natation

Compte rendu du Conseil d'Administration  
du mercredi 17 novembre 2010

**Présents** : Diane BAILLIEUX, Guilène FAUBOURG, Danielle COLONNA, Liliane DORIQUE, Maryline HASSAMBAY, Nathalie DERVILLIER, Henri FONTAINE, Patrick DIJOUX, Jean-Claude CAUSSANEL, Frédéric GONIER, Georges DONVEZ, Agnès DOIGNEAUX, Julie LE CORVOISIER, Marc BERTSCH, Franck SCHOTT, Jean CHAPLY

**Excusé** : Stéphane FOUCHER

**Absents** : Marie TAVENARD, Flore ATTYASSE

## **Ordre du jour** :

1. Homologation du PV de CA du 15 septembre
2. Courrier
3. Point sur l'ETR (ENF et Natation Course) par Franck SCHOTT
4. Décisions à prendre sur le regroupement sélection pendant le meeting et le stage du Collectif Jeunes en AFS
5. Point sur la mise en place de ERFAN par Diane BAILLIEUX
6. Point sur le meeting J.C CAUSSANEL (réunion de travail de la Commission MOI qui précédera le CA)
7. Equipement de la sélection par ARENA par Julie LE CORVOISIER
8. Commission équipements piscines par Patrick FLOC'H
9. Programmation ORESSE : discussion sur les propositions du Président et du CTR
10. Etoiles du Sport : examen des propositions de l'ETR
11. Proposition de modification de date de la prochaine AG
12. Prochain CA
13. Questions diverses

La séance est ouverte à 18 heures

### **1. Homologation du PV de CA du 15 septembre**

Aucune autre remarque n'étant formulée, le PV est homologué à l'unanimité des présents.

### **2. Courrier**

- **DSL** : demande d'indemnités d'Adeline VILLACAMPA pour la Coupe des Départements

(plus d'indemnités pour les encadrants, Franck SCHOTT précise que être encadrant lors d'une sélection est une distinction d'une part et d'autre part c'est un moyen de se former.)

- **Ligue d'athlétisme** : conférence sur la chiropractie destinée à tous les sportifs hauts niveaux. Conférence qui se tiendra le lundi 06 décembre 2010 au CREPS de St-Denis.

- **CNPO** : Gilles HOARAU se plaint de la non considération des officiels « A » lors des compétitions et des remarques dont ils sont l'objet. On rappelle que le Juge Arbitre est le seul « patron de la compétition et que toutes décisions doivent passer par lui.

Il demande dans un courrier l'intégration de Mathilde HOAREAU dans le Collectif Espoir POUR L'AFS et également le boycott du club de la Possession pour la sélection en cas de non intégration de la nageuse.

- **SMAC** : demande d'intégration de Jean Patrick BERNET pour le Collectif Espoir pour l'AFS.

- **NSDR** : Irrégularité du CA, une AGE aura lieu pour la mise en conformité du CA.

(Intervention de Mme Nathalie DERVILLIER (Présidente du Moufia) demandant au Comité régional s'il pouvait faire quelque chose, car sa subvention est bloquée au niveau de la mairie tant que le problème du NSDR ne sera pas réglé. Malheureusement le Comité ne peut pas faire grand-chose, il faudra attendre le rapport de la DDJS, si celui confirme qu'il y a irrégularité, dans ce cas le club ne sera pas admis lors des compétitions futures.)

- **LABELISATION des CLUBS** : garder sous le coude pour le moment.
- **FFN** : activités Sport et Santé : Prise en charge des frais pédagogiques et déplacements pour la formation du « Certificat Aqua Santé », pour les BEESAN, et les BF2 titulaire du PSE1. La formation aura lieu du 13 au 17 décembre à la FFN.
- **Fiche de programmation de l'ORESSE**
- **Formation des juges de Nat Synchro**
- **ORESSE** : Réunion
- **CNP** : démission de Melle ASTY de son poste de présidente

### **3. Point sur l'ERT (ENF et Natation Course) par Franck SCHOTT**

Franck SCHOTT rappelle comment se fait la validation des PV de l'ERT, il y a tout d'abord un projet de PV de la réunion de l'ERT, qui est envoyé sur les boîtes mails des entraîneurs membre de l'ERT, à eux d'apporter des corrections s'il y a lieu, ensuite seulement le PV est validé et proposé au CA du Comité Régional. Jean Claude CAUSSANEL précise que le CRN valide (ou pas) ce PV proposé par l'ERT et présenté par le cadre technique.

Franck précise que collectif espoir régional concerne les catégories B,M,C , car ils représentent l'espoir de la natation réunionnaise, tandis que les juniors représentent eux l'élite régionale ou nationale.

Pour le stage du collectif junior en AFS, les critères définis ont été validés le 06 avril par le CA du comité régional.

Beaucoup de personne s'étonne aujourd'hui sur ces critères bien précis de ce collectif Benjamins, Minimes, Cadets, et sur l'appellation « sélection de la Réunion » pour les JIOI.

#### **4. Décisions à prendre sur le regroupement sélection pendant le meeting et le stage du Collectif Jeunes en AFS**

Deux demandes d'intégrations de juniors pour stage du Collectif Jeunes en AFS : Mathilde HOARAU (CNPO) et Jean Patrick BERNET (SMAC)

Trois nageurs de Saint-Joseph (PETIT Ambroise, PETIT Eglantine et ISCAYE Anne-Laure) ne participeront pas au stage en AFS.

M. Marc BERTSCH précise que pour lui le travail de Franck est clair et net et qu'on ne peut remettre en question la décision prise en CA le 06/04/10.

Les critères de sélection pour intégrer ce collectif sont :

- être licencié localement,
- s'entraîner localement, régulièrement (au moins 5 séances dans l'eau par semaine)
- s'inscrire dans le programme de compétition fédéral
- avoir réalisé une performance sur au moins deux épreuves différentes à partir des grilles de qualifications fédérales par année d'âge concernée (correspondance à un niveau national).

La sélection Réunion pour les JIOI les éléments ci-après seront pris en compte dans les critères de sélection :

- Prise en compte de l'investissement dans les regroupements/stages de sélection et du collectif,
- Prise en compte de l'investissement dans les compétitions régionales du socle fédéral sur la saison en cours et celles antérieures. S'agissant des nageurs évoluant hors du département, ils devront à minima répondre aux mêmes exigences (nombre et niveau de compétitions) dans leur région,
- Prise en compte de l'investissement à l'entraînement, soit justifier au moins 5 séances (dont au moins 4 dans l'eau) d'entraînement hebdomadaire.

Vote pour l'intégration : le CA est contre à l'unanimité.

M. CHAPLY Jean quitte la séance à 19 h 15.

Suite à la « non participation » des 03 nageurs du CNSJ, 03 places seront disponibles sur les mêmes critères, évidemment !!!

Pour le regroupement sélection pendant le meeting : s'il n'ya pas assez de participants, la sélection sera annulée. La sélection régionale sera faite le 29 nov juste après les championnats de la Réunion en 25 m.

Deux nageurs(es) seront sélectionnés(es) par épreuves, mais ils pourront nager les courses de leur choix, ou prévu par leurs clubs respectifs.  
La sélection sera logée à FOS PTT.

### **5. Point sur la mise en place de ERFRAN par Diane BAILLEUX**

Après les appels à candidature pour la mise en place de l'ERFRAN, trois nouvelles candidatures se sont ajoutées à celles déjà connues :

Géraldine PAULIN, Marie TAVENARD et Cédric STEPHAN

Réunion le 23 nov à 11 h à Plateau Caillou.

Mr GRENIER de « Uniformation » pour des informations concernant la formation au niveau des associations.

L'ERFAN sera plus portée sur la formation régionale et essentiellement sur les clubs qui s'investissent (labelisation) pour la formation des brevets fédéraux. Ça va être dur de la mettre en place, il faudra miser sur la formation de tous les encadrants.

### **6. Point sur le meeting J.C CAUSSANEL (réunion de travail de la Commission MOI qui précédera le CA)**

Les vedettes : Camille LACOUR, Jérémy STRAVIUS, Mélanie HENINCK, Ophélie Cyrielle ETIENNE

Le sud africain : Dariand TOWNSEND

Le russe : Ievgueni KOROTYCHKINE

Le pôle de FORT ROMEU avec 13 nageurs

CANNET (03 nageurs),

VELZY (08 nageurs)

Les malgaches (très nombreux!!!)

Virginie DEDIEU sera la marraine du meeting.

Diane demande à ce que la marraine soit présente au moins pour les finales et la remise des récompenses.

Virginie DEDIEU présentera le spectacle de nat synchro et fera la promotion de cette discipline.

L'ASEC ne pourra tenir le bar. Voir avec les autres clubs Saint-Paulois s'il y en a qui veulent prendre ou pas. Le comité ? Ou bien des associations du quartier près de la piscine.

MEDECIN : le réfèrent sera Maryline HASSAMBAY

KINE : pour le moment rien

PARTENAIRE : Caisse d'Epargne, HSB, Arena

Une banderole sera faite à cette occasion avec les partenaires officiels et sera à mettre dans toutes les compétitions fédérales.

BENJAMINS : les 24 premiers G et F, les épreuves auxquelles ils participeront : 200 4N, 400 N et 50 N;

Prochaine commission meeting le jeudi 02 décembre à Plateau Caillou à 14 h 30.

### **7. Equipement de la sélection par ARENA par Julie LE CORVOISIER**

RDV jeudi avec le responsable du magasin INTERSPORT

### **8. Commission équipements piscines par Patrick FLOC'H**

Présentation des différents projets de piscine dans l'île, dans l'immédiat une piscine couverte sur le TAMPON au 23<sup>ème</sup> KM.

Egalement 06 projets de la CIREST avec notamment une piscine à Salazie et Plaine des Palmistes où le projet est finalisé. Celle de Petite-Ile le lieu de l'implantation n'est pas encore défini.

A Saint-Denis, il est prévu un centre aquatique.

### **9. Programmation ORESSE : discussion sur les propositions du Président et du CTR**

Dans l'ordre suivant :

- Finale du NATATHLON
- Minimes/Cadets (Fonds échanges)
- Nat synchro championnats de France N3
- France Jeunes (Avril)
- Coupe des régions
- Stage AFS

### **10. Etoiles du Sport : examen des propositions de l'ETR**

Athlète masculin évoluant à la Réunion : Florent HASSAMBAY

Athlète féminin évoluant à la Réunion : Claire VITRY

Athlète féminin avenir (-20 ans) : Géraldine HUFFNER

Equipe féminine : minimes filles de la coupe des régions

Entraîneurs : Chrystel TSCHUMI

Meilleur dirigeant masculin : Jean Claude CAUSSANEL

Meilleur dirigeant féminin : Diane BAILLEUX

Arbitre Juge Officiels : Julie LE CORVOISIER

Champion des champions : Boris STEIMETZ

**11. Proposition de modification de date de la prochaine AG :** La nouvelle date est le 29 avril 2011

**12. Prochain CA :** est fixé au 15 décembre 2010

### **13. Questions diverses**

Proposition de prendre un bac pro pour seconder Caroline au niveau administratif, Caroline étant plus impliquée dans la comptabilité.

C'est un contrat de professionnalisation de 02 ans, le salaire est de 70 % du SMIC sans charge URSAFF.

Vote : la proposition est acceptée à l'unanimité.

Nathalie DERVILLIER, présidente du MOUFIA fait part des difficultés rencontrées avec la Mairie pour l'utilisation de la piscine. La mairie leur demande de pratiquer des activités ludiques (autre que la natation) avec mise à disposition de leur éducateur.

Le comité enverra à toutes les mairies le projet « savoir nager » ainsi qu'aux clubs afin de sensibiliser les collectivités à l'activité « natation ».

Les officiels : depuis le début de la saison on constate que bien des clubs ne fournissent pas d'officiels et ne respectent pas le nombre et la date pour l'envoi des officiels.

On appliquera les décisions prises au CA du 09 juin 2010, pour les championnats de la Réunion en bassin 25 m du 27 et 28 novembre, à savoir :

Le club qui ne transmettra pas la liste des officiels :

- En nombre  
1 officiel pour 4 nageurs  
2 officiels de 5 à 10 nageurs  
3 officiels de 11 à 19 nageurs  
4 officiels de 20 à 29 nageurs  
5 officiels pour 30 nageurs et +

• Et en temps voulu

3 jours avant la compétition et en présence effective pour chacune des réunions, verra ces nageurs interdits d'accès à la compétition.

Un courrier d'avertissement sera envoyé à tous les présidents de clubs et aux entraîneurs et une mise au point sera faite également sur les entraîneurs officiels et nageurs.

Fin de la séance à 21 h 35.

**Guilène FAUBOURG**

**Secrétaire Générale**